

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La politique internationale de l'Ecole Centrale de Lille a deux objectifs principaux :

- Préparer ses futurs diplômés (ingénieurs, masters et docteurs) à l'internationalisation des métiers,
- Former des Centraliens venus de l'étranger en vue de devenir de futurs interlocuteurs et partenaires de l'Ecole Centrale de Lille et de la France dans leur pays d'origine.

La politique internationale de l'Ecole Centrale de Lille est menée en cohérence avec le Groupe des Ecoles Centrales (GEC) et dans le cadre du programme quadriennal de l'établissement signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en adéquation avec la politique européenne. Elle s'effectue également en concertation avec les orientations de la CDEFI, de la CGE et de la Région Nord - Pas-de-Calais. Le Directeur des RI est membre du Comité de Direction.

a) Choix des partenaires

L'Ecole privilégie une politique de partenariat contractuel avec des écoles ou des universités étrangères de haut niveau. Les différents échanges scientifiques internationaux donnent lieu à des contacts et collaborations en matière d'enseignement et de recherche. Ces contacts peuvent aboutir à des partenariats, tout d'abord sous forme d'accord-cadre ou de MOU, puis d'accord inter-institutionnel par discipline. Il est impératif que ces partenariats soient véritablement actifs. Ces partenariats s'inscrivent par ailleurs dans un contexte systématique d'information et de concertation avec les représentations françaises dans les pays et zones concernés et en relation étroite avec les milieux industriels et socio-économiques.

b) Les 5 priorités géo-stratégiques d'EC-Lille, en lien étroit avec le GEC, sont les suivantes :

- Pays de la construction européenne et associés (réseau TIME)
- Pays à fort potentiel de développement : Chine, Brésil, Corée et Inde
- Pays avancés : Canada, Japon, USA, Australie
- Pays historiquement et culturellement proches de la France : Tunisie, Maroc, Cambodge

c) Objectifs et groupes cibles les plus importants

Tous les futurs diplômés de l'Ecole Centrale de Lille (ingénieurs, masters et docteurs) doivent être préparés à l'internationalisation des métiers. Dans cet objectif, le cursus centralien intègre une période minimale de mobilité à l'international indispensable à la validation du diplôme d'ingénieur. Cette période, actuellement fixée à 3 mois, sera augmentée progressivement pour atteindre 6 mois à la rentrée 2014.

Au-delà des nombreuses mobilités non diplômantes (semestres académiques, stages, césures...), l'Ecole Centrale de Lille privilégie trois cursus principaux : le double-diplôme d'ingénieur (associé au grade de Master), les co-tutelles ou co-directions de Doctorat et les diplômes conjoints ou doubles-diplômes de Master (en émergence).

En ce qui concerne la participation de l'Ecole à des diplômes doubles ou conjoints, le recrutement des étudiants issus d'établissements partenaires s'effectue en 4 étapes afin de garantir l'excellence des candidats et leur adaptabilité :

- Examen de la recevabilité des candidatures par l'établissement d'origine
- Présélection par l'établissement d'origine (critère d'excellence académique)
- Sélection des candidatures par un jury EC-Lille ou GEC par des entretiens et la vérification du niveau académique
- Sélection définitive des candidats par EC-Lille.

Le programme du double diplôme d'ingénieur est construit selon un schéma « 2+2+2 » (ou « 3+2+1 ») adapté au contexte français des Grandes Écoles recrutant après les classes préparatoires (Bac + 2) et non strictement selon le schéma Licence-Master (« 3+2 »).

Le recrutement sur ce programme s'effectue au vu des résultats obtenus sur les 2 premières années (minimum) et, compte-tenu des délais de certains pré-recrutements, au vu des résultats obtenus sur les 3 premiers semestres après l'équivalent du Baccalauréat (novembre de la seconde année d'enseignement supérieur). Le pourcentage d'accueil des élèves internationaux à l'Ecole Centrale de Lille représente 25 % de notre effectif.

Pour le double diplôme d'Ingénieur, la vocation généraliste de l'établissement n'induit pas de priorité disciplinaire particulière. Le jury de l'établissement est néanmoins attentif aux compatibilités des secteurs disciplinaires d'origine des étudiants avec les contenus de formation dispensés, l'existence d'équipes scientifiques permettant un tutorat approfondi et en lien avec les pôles de compétitivité et d'excellence dont l'école est membre actif.

Pour les cotutelles et codirections de thèse, les secteurs disciplinaires sont évidemment ceux des laboratoires et équipes

de l'établissement. Certains profils scientifiques présentant une ouverture disciplinaire et des approches innovantes sont également acceptés.

Dans tous les cas, l'Ecole est particulièrement vigilante à la capacité de réussite et d'intégration professionnelle ultérieure des étudiants accueillis. La possibilité est offerte à chaque étudiant de loger à la résidence Vinci, réservée aux Centraliens.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie des relations internationales de l'Ecole Centrale de Lille consiste à être membre actif dans des réseaux d'excellence. L'Ecole Centrale de Lille est membre du réseau T.I.M.E. et compte organiser l'Assemblée Générale de ce réseau en 2014 pour son 25ème anniversaire.

La coopération étroite et les échanges fructueux entre ses membres permettent à l'Ecole Centrale de Lille d'être au cœur des principaux projets européens, qu'il s'agisse des échanges au niveau des doubles-diplômes, Masters, co-tutelles et surtout des projets européens Erasmus Mundus, toutes actions confondues.

Au niveau international, l'Ecole Centrale de Lille est fortement impliquée dans plusieurs projets du Programme et partenaire de trois projets Erasmus Mundus : TANDEM (Europe / Chine), ADDE SALEM (Europe - Amérique Latine), SCEE (Europe / Russie).

L'organisation de journées thématiques, de visites pédagogiques et notre présence dans toutes les réunions européennes est également un élément important pour la constitution de notre intégration des principaux programmes.

La politique mise en place concernant les professeurs invités ainsi que les échanges des professeurs est importante pour les montages des projets européens de recherche et de formation. D'ailleurs, l'Ecole Centrale de Lille est très active en termes de coopérations, de partenariats, pôles de compétitivité et clusters.

L'Ecole Centrale de Lille organise régulièrement des conférences internationales sur des thèmes de recherche pointus et la pédagogie innovante.

Enfin, la situation géographique de l'Ecole Centrale de Lille, située au carrefour de l'Europe, est un atout considérable en matière de relations internationales.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation au Programme va permettre à l'Ecole Centrale de Lille de poursuivre la modernisation qu'elle a déjà entreprise (refonte du site internet, amélioration des systèmes d'information, mise en place de procédures, réorganisation des services, ...).

La réflexion sur la modernisation est menée depuis quelques années. En effet, suite à la loi LRU, l'Ecole Centrale de Lille a fait le choix de passer aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) et d'accéder ainsi à l'autonomie au 1er janvier 2012.

Avant de pouvoir accéder à cette autonomie, l'Ecole Centrale de Lille a été auditée par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le rapport issu de cet audit a fourni les grandes orientations en matière de modernisation et d'amélioration du fonctionnement de l'établissement.

Concrètement, cela s'est d'ores et déjà traduit par :

- une réorganisation des services (financier et RH entres autres)
- une structuration des systèmes d'information (mise en place d'un schéma directeur des systèmes d'information et d'un comité de pilotage avec des calendriers d'action)
- un renforcement du pilotage grâce à des outils performants.

D'autres actions de modernisation sont mises en place au fil de l'eau : refonte du site internet, gestion électronique des données, environnement numérique de travail, système de visio-conférence, mise en place de procédures, informatisation des fichiers...

Les voies d'amélioration proposées par la participation au Programme, notamment par la mise en ligne de liens sur le site, sont donc en totale cohérence avec la politique de modernisation de l'Ecole Centrale de Lille.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)